

District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

REUNION DE BUREAU

PROCES VERBAL N° 08 - SAISON 2024/2025

Réunion du :	25/11/2024
Présidence :	Romain GERNIGON
Présent(s):	Benjamin CHARUAULT, Jean-Christophe JONCHERAY, Marc BETHELOT, Hervé CESBRON, Hatem BOUGDAR
Invité :	Richard DOGUET

Préambule:

M. BOUGDAR Hatem, membre du club de US MAZE (502009) et FC DU PLESSIS GRAMMOIRE (522850) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ces clubs.

M. BETHELOT Marc, membre du club de AS CHAZE VERN (549478) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. CESBRON Hervé, membre du club de AV. SP. DES MAUGES (547058) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. CHARUAULT Benjamin, membre du club de CHEMILLE MELAY OLYMPIQUE (580940) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

1. Approbation du PV n° 4 et 5

Le PV n°4 est approuvé à l'unanimité.

Le PV n°5 est approuvé à l'unanimité, sous réserve de la rectification suivante :

- 3. Stage de rentrée
 - Catégorie Jeunes JAD U19 (dont stagiaires) :

ALVES Michal (JF Cholet):

Absent non excusé lors du stage de rentrée, test physique non réalisé.

<u>non</u> désignable, il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2024 pour confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.

2. Effectifs

Démissions:

La CDA prend connaissance de la démission de :

• GALLEPIE Matteo (Chemillé Melay Olympique) : JAD U15

3. Stages de rattrapage physique 23/11/2024

Le bureau de CDA réfléchit à mettre en place une date limite de passage des tests physiques pour les arbitres de district.

L'encadrement de cette session de rattrapage a été assuré par Hervé CESBRON. La CDA le remercie pour sa disponibilité et réactivité pour la désignation des arbitres validés.

Un point est fait sur les arbitres convoqués à cette session.

• Catégorie Séniors D1 :

CHARLEUX David (NDC Angers):

Présentant un certificat médical de contre-indication, lors de son stage de rentrée. En situation de réussite lors de son test physique du 23/11/2024.

Désignable, confirmation de son affectation en Seniors D1 au titre de la saison 2024/2025

Catégorie Séniors D2 :

LOISEAU Maxime (St André St Macaire FC) :

Absence excusée lors du stage de rentrée et présentant un certificat médical de contreindication.

Test Physique non réalisé, présentant un certificat médical de contre-indication.

Reste désignable à son retour, mais il devra effectuer son test physique pour confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.

• Catégorie Séniors D3 :

BROCHARD Corentin (St Georges Trémentines):

Absent non excusé au stage de rentrée

Absent non excusé au test physique de rattrapage du 23/11/2024, absence de réponse à la convocation.

La CDA décide de ne plus le désigner à compter du 25/11/2024 et jusqu'à la validation de son test physique, afin de confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.

DIALLO Seydou (AS Avrillé):

Absent non excusé au stage de rentrée

En situation de réussite lors de son test physique du 23/11/2024.

Désignable, confirmation de son affectation en Séniors D3 au titre de la saison 2024/2025.

GUEGUEN Gilles (AS Val d'Erdre Auxence):

Présent lors du stage de rentrée, et en situation d'échec lors de la première tentative (palier minimum non atteint).

Présentant un certificat médical de contre-indication, lors du rattrapage du test physique.

Test Physique non réalisé, présentant un certificat médical de contre-indication lors de la session du 23/11/2024

Non désignable, il devra effectuer son test physique pour confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.

HERY Julien (St Barthélémy d'Anjou Football):

Présent lors du stage de rentrée, et en situation d'échec lors de la première tentative (palier minimum non atteint).

Absent excusé au test physique de rattrapage du 23/11/2024.

La CDA décide de ne plus le désigner à compter du 25/11/2024 et jusqu'à la validation de son test physique, afin de confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.

Catégorie Séniors D4 :

BOISNEAU Thierry (FC Laurentais Landemontais):

Présent lors du stage de rentrée, et en situation d'échec lors de la première tentative (palier minimum non atteint).

Présent au test physique de rattrapage en situation d'échec (palier minimum du niveau non atteint)

Désignable, en application du RI, affectation à la catégorie Seniors D4 au titre de la saison 2024/2025.

• Catégorie Séniors AAD1 :

AIT FARS Abdelkrim (SO Cholet):

Présent lors du stage de rentrée et présentant un certificat médical de contre-indication. Test Physique non réalisé, présentant un certificat médical de contre-indication.

Reste désignable à son retour, mais il devra effectuer son test physique pour confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.

BETHELOT Marc (AS Chazé Vern):

Présent lors du stage de rentrée, et en situation d'échec lors de la première tentative (palier minimum non atteint).

Présent au test physique de rattrapage en situation d'échec (palier minimum du niveau non atteint)

Désignable, en application du RI, affectation à la catégorie Seniors D3 au titre de la saison 2024/2025.

GROSNY Stéphane (FC Laurentais Landemontais) :

Absent excusé au stage de rentrée (raison professionnelle), test physique non réalisé. Absence excusée lors de la session de rattrapage du 23/11/2024

Reste désignable, il devra effectuer son test physique pour confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.

PETIT Damien (ES Montilliers):

Présent lors du stage de rentrée, et en situation d'échec lors de la première tentative (palier minimum non atteint).

En situation de réussite lors de son test physique du 23/11/2024.

Désignable, confirmation de son affectation en Seniors AAD1 au titre de la saison 2024/2025

• Catégorie Séniors Stagiaire :

FOUAR Smail (RC Cholet):

Présent lors du stage de rentrée et en situation d'échec lors de la première tentative (palier minimum non atteint).

Absent non excusé au test physique de rattrapage du 23/11/2024, absence de réponse à la convocation.

La CDA décide de ne plus le désigner à compter du 25/11/2024 et jusqu'à la validation de son test physique, afin de confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.

GOURDON Nicolas (Baugé en Avant Baugeois) :

Présent lors du stage de rentrée et en situation d'échec lors de la première tentative (palier minimum non atteint).

Absent non excusé au test physique de rattrapage du 23/11/2024, absence de réponse à la convocation.

La CDA décide de ne plus le désigner à compter du 25/11/2024 et jusqu'à la validation de son test physique, afin de confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.

IBOUANGA Pierryves (AS Ponts de Cé):

Présent lors du stage de rentrée et présentant un certificat médical de contre-indication. Absence excusée lors de la session de rattrapage du 23/11/2024

Reste désignable, il devra effectuer son test physique pour confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.

• Catégorie Jeunes JAD U19 (dont stagiaires) :

ALVES Michal (JF Cholet):

Absent non excusé lors du stage de rentrée, test physique non réalisé.

En situation de réussite lors de son test physique du 23/11/2024.

Désignable, confirmation de son affectation en Jeunes JAD U19 au titre de la saison 2024/2025

LAURET Siméon (Vaillante Angers FC):

Absent excusé lors du stage de rentrée, test physique non réalisé.

Absent excusé au test physique de rattrapage du 23/11/2024 et indisponibilité du 27/09/2024 au 31/01/2025.

La CDA décide de ne plus le désigner à compter du 25/11/2024 et jusqu'à la validation de son test physique, afin de confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.

• Catégorie Jeunes JAD U17 (dont stagiaires) :

COTTENCEAU Tom (FC Laurentais Landemontais):

Absent excusé lors du stage de rentrée et du stage de rattrapage, mais présentant un certificat médical de contre-indication.

En situation de réussite lors de son test physique du 23/11/2024.

Désignable, confirmation de son affectation en Jeunes JAD U17 au titre de la saison 2024/2025

HERSAN Titouan (ES Aubance Brissac Quincé):

Présent lors du stage de rentrée, et en situation d'échec lors de la première tentative (palier minimum non atteint).

Présent au test physique de rattrapage en situation d'échec (palier minimum du niveau non atteint)

Désignable, la CDA décide de son affectation à la catégorie Jeunes JAD U17 D2 au titre de la saison 2024/2025.

ORHON Maeva (Loire Foot Alliance):

Présent lors du stage de rentrée, et en situation d'échec lors de la première tentative.

En situation de réussite lors de son test physique du 23/11/2024.

Désignable, confirmation de son affectation en Jeunes JAD U17 au titre de la saison 2024/2025

• Catégorie Jeunes JAD U15 (dont stagiaires) :

FROISSARD Léo (AS Tiercé Cheffes) :

Présent lors du stage de rentrée et présentant un certificat médical de contre-indication. Test Physique non réalisé, présentant un certificat médical de contre-indication.

Reste désignable à son retour, mais il devra effectuer son test physique pour confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.

LAMOUREUX Sidney (AC Belle Beille):

Absence excusée lors du stage de rentrée (avis médical)

En situation de réussite lors de son test physique du 23/11/2024.

Désignable, confirmation de son affectation en Jeunes JAD U15 au titre de la saison 2024/2025

PERDRIAU Esteban (Union St Pierre Toutlemonde Maulévrier):

Présent lors du stage de rentrée et présentant un certificat médical de contre-indication. En situation de réussite lors de son test physique du 23/11/2024.

Désignable, confirmation de son affectation en Jeunes JAD U15 au titre de la saison 2024/2025

4. Correction des tests théoriques

La commission remercie les bénévoles présents lors de cette correction des tests théoriques réalisés en amont de cette réunion.

La CDA fait le constat d'un niveau théorique globalement insuffisant. Une réflexion est menée sur cette problématique.

Il est décidé de mettre en place un stage de perfectionnement théorique. Il sera réalisé par secteur pour venir au plus proche des arbitres.

Un découpage départemental est effectué et une recherche de lieu est lancée.

Il se déroulera les vendredi 10 et 17 janvier 2025, en soirée.

Les arbitres concernés recevront une convocation. Ces sessions étant néanmoins ouvertes à tous.

5. Pôle Observations

Il a été reçu:

- Une demande de Didier BERNARD souhaitant réintégrer le corps des observateurs : accord est donné par le bureau pour observer les arbitres jeunes.
- Une demande de Maxime RABERGEAU souhaitant également intégrer le corps des observateurs : validation pour catégorie jeune.

Romain GERNIGON se charge de demander au comité de direction leur intégration au pôle ainsi que celle des accompagnateurs de nouveaux arbitres sortants de FIA, Messieurs JDIRA Taoufik et GUEMAS David.

6. Désignations

Jeunes:

Richard DOGUET fait un retour sur les désignations des arbitres jeunes : tout se passe plutôt bien en ce début de saison.

Remarque : le taux d'indisponibilités des arbitres chaque week-end est plus important N-1 (30%), ceci étant vraisemblablement lié aux nouveaux horaires des rencontres.

Seniors:

Hervé prend la parole concernant les désignations des seniors : peu de retours de dernière minute, pour le moment.

8 arbitres de Ligue sont en moyenne remis à disposition du district chaque week-end.

7. Groupe promotionnel

L'examen théorique organisé dans le cadre du test de positionnement et permettant la sélection des arbitres, s'est déroulé le 15 novembre dernier avec quelques rattrapages cette semaine.

28 arbitres se sont portés candidats.

La sélection sera faite début décembre.

Les dates des journées de formation (terrain le matin, théorie l'après-midi) ont été déterminées.

Elles sont positionnées :

- Le samedi 14 décembre 24 → séance 1
- Le samedi 18 janvier 25 → séance 2
- Le samedi 8 février 25 → séance 3
- Le samedi 8 mars 25 → séance 4 (examen blanc)

L'examen de Ligue est planifié le samedi 5 avril 2025.

La CDA reste en attente des critères de la CRA pour l'examen de Ligue, ce qui permettra d'affiner les candidatures.

8. FUTSAL

Marc BETHELOT fait un retour sur ce début de saison.

2 arbitres sur les 3 candidats étaient présents lors du test de positionnement pour devenir arbitre de Ligue.

Une problématique remonte de la part de plusieurs clubs : la répartition géographique des arbitres amène des indemnités kilométriques importantes et des indemnisations élevées pour certaines rencontres, sans avoir été forcément anticipées par les clubs.

Un échange entre le président de la CDA 49 et la Commission Futsal, s'est tenu le 18/11/2024 pour réfléchir à une solution sur cette problématique.

Romain GERNIGON s'est engagé, sous réserve de disponibilité des arbitres concernés, à avoir une attention particulière quant à la désignation des arbitres pour un club Futsal géographiquement éloigné de notre effectif d'arbitre.

Effectif:

La CDA constate un trop grand nombre d'arbitres formés à cette discipline, et ce malgré un nombre de clubs stagnant.

Le calendrier actuel pose la problématique d'un effectif supérieur au nombre de matchs à officier.

Ce sujet fera l'objet d'une interpellation du Comité de Direction pour avis.

Un stage de rattrapage théorique et physique se déroulera le samedi 30 novembre 2024.

Prochaine réunion : mardi 10 décembre 2024 à 19h

Le Président	Le Secrétaire de séance
M. Romain GERNIGON	M. JONCHERAY Jean-Christophe